

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Épreuve/sous-épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat	<input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	
	<input type="text"/>	

*Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.*

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

### - SPÉCIALITÉ MAREYAGE -

- Session 2025 -

\*\*\*

**Durée : 1 heure**

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

Le sujet est à rendre dans son intégralité.

**Aucun autre document n'est autorisé.**

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.  
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 1 sur 8

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**



*Figure 1 <https://fr.dreamstime.com/logo-koi-template-japonais-fishes-chance-prosp%C3%A9rit%C3%A9-bonne-animal-asiatique-parfaitement-utilis%C3%A9-toute-p%C3%A0che-l-image200329557télécharger> le 02/10/2025*

La société **Zen marée** est une Sarl de Boulogne sur mer. Son Fondateur et dirigeant monsieur Tom, vous embache suite aux périodes de formation en milieu professionnel que vous avez réalisées dans son entreprise.

Monsieur Tom a besoin de vous ! Dans les pages suivantes il vous demande de réaliser certains travaux, lui permettant par la suite de prendre une décision pour l'entreprise.

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 2 sur 8

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT SOCIAL**

**Lire le document, et répondez aux questions page 4.**

## **Inflation : le prix du poisson s'envole dans l'Hexagone**

Le poisson va-t-il devenir bientôt un produit de luxe ? Les prix s'envolent : en moyenne 10 % de hausse en un an.

Du turbot, de la sole et de la dorade à près de 50 euros le kilo. Dans une poissonnerie parisienne, en une semaine, certains prix de vente ont bondi. Le bar, par exemple, est trois fois plus cher. En cause, l'augmentation des prix pour la filière des carburants et du transport, mais aussi les conséquences du Brexit et la raréfaction des espèces. *"C'est la filière qui est en danger, et c'est un secteur qui peut être gravement atteint"*, dit Mikael Merigeault, gérant de la poissonnerie Chasse Marée.

### ***Une aide de 35 centimes par litre de gazole***

En un an, le prix du poisson frais a augmenté de 10 %, celui des fruits de mer de 6 %. Même à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) au plus près de la source, les acheteurs constatent la hausse et diminuent leur consommation. Pour aider le secteur, le gouvernement a annoncé une aide de 35 centimes par litre de gazole pour les pêcheurs, ce qui reste insuffisant pour certains. Mardi 22 mars, les bateaux du port de Lorient (Morbihan) étaient encore à quai.

<https://www.francetvinfo.fr/> du 22/03/2022

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 3 sur 8

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**1> Définir ce qu'est l'inflation :**

.....

**2> D'après le document, quels postes de dépense ont augmenté le plus ?**

.....

**3> Quels sont les moyens mis en place par l'état pour aider la filière pêche ?**

.....

**4> Citer la source et la date du document :**

.....

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 4 sur 8

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**PARTIE 2 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE**

**Contrat de travail à durée déterminée**

ENTRE :

**Zen marée**, société à responsabilité limitée au capital de 500 000 €, inscrite au R.C.S. de BOULOGNE-SUR-MER sous le numéro 123456789, dont le siège social est situé rue Alexandre Adam 62200 BOULOGNE-SUR-MER, représentée par monsieur TOM dûment habilité,  
(ci-après désigné l'« **employeur** »)

D'UNE PART,

ET :

Ludovic, résidant 2 résidence Angélique 62830 SAMER, de nationalité Française, né le 21/04/2000 à BOULOGNE-SUR-MER,  
(ci-après désigné le « **salarié** »),

D'AUTRE PART,

(ci-après collectivement désignés les « **Parties** »),

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 : ENGAGEMENT ET DURÉE DU CONTRAT**

Le présent contrat de travail est conclu car l'employeur souhaite embaucher le salarié en tant que :  
[suppléant D'UN SALARIE : Adjoint du responsable, monsieur Pierre, absent pour maladie  
Ce contrat prendra fin automatiquement à l'échéance du terme prévu le 20 décembre 2025.

Le présent contrat de travail est soumis aux conditions indiquées ci-après ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires, en l'absence de convention collective applicable.

Le salarié déclare être libre à cette date de tout engagement professionnel, de quelque nature que ce soit.

Toute fausse déclaration à cet égard exposera le Salarié à réparer tout préjudice résultant de poursuites de la part d'un ancien employeur ou de toute personne à qui le salarié est lié contractuellement, ceci en application de l'article L.1237-3 du Code du Travail.

Le présent contrat deviendra définitif sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche décidant de l'aptitude du salarié au travail proposé.

**Article 2 : STATUT**

Le salarié exercera les fonctions d'Adjoint au responsable, statut : agent de maîtrise, le salarié reconnaît et accepte expressément qu'un changement de supérieur hiérarchique ou de positionnement dans l'organigramme de l'employeur ne constituera pas une modification du présent contrat.

[...]

À l'expiration du présent Contrat et si les conditions prévues par l'article L. 1243-8 du Code du travail sont remplies à ce moment-là, le salarié aura droit à une indemnité de fin de contrat calculée conformément aux dispositions légales applicables.

Le salarié reconnaît qu'il ne recevra notamment pas une indemnité de fin de contrat en application des dispositions légales s'il refuse d'accepter un contrat de travail à durée indéterminée.

[...]

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 5 sur 8

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

### Article 20 : DISPOSITIONS FINALES

Le présent contrat annule et remplace tout autre écrit ou précédent accord verbal entre les Parties. Si à un moment quelconque après la date des signatures, une disposition du présent contrat était déclarée illicite, nulle ou non opposable, elle serait sans effet, mais l'illégalité, nullité ou inopposabilité de cette disposition n'affectera pas la validité et l'opposabilité des autres dispositions du présent contrat.

Fait à [Boulogne], le 20 juin 2024  
En 2 originaux (un pour chaque signataire)

**1> Quelles sont les parties (nom et fonction) citées dans le document ?**

.....

**2> Pour quel type d'emploi monsieur Ludovic est-il recruté ?**

.....

**3> Pour combien de temps monsieur Ludovic est-il embauché ?**

.....

**4> Quelle est la rémunération brute de monsieur Ludovic ?**

.....

**5> Quelles sont les situations définies par la loi qui permettent de recruter un salarié en CDD ?**

- .....

- .....

- .....

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 6 sur 8

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT COMPTABLE**

**Monsieur Tom vous explique qu'il souhaite investir dans une peuleuse à haut rendement pour augmenter sa productivité.  
Il a besoin pour cela de réaliser son bilan comptable.  
À partir des éléments fournis, monsieur Tom vous demande d'établir son bilan au 31/12/2023.**

Document environnement comptable.

Monsieur Tom possède le terrain de son entreprise pour une valeur de 120 000 €, les bâtiments industriels sont estimés à 480 000 €.  
Le stock de marchandise s'élève à 84 000 € et 2 fourgons frigorifiques à 120 000 €.  
Le matériel divers pour le fonctionnement de son entreprise est de 40 000 €.

Il a contracté un prêt de 86 000 € pour démarrer l'entreprise, dispose d'un compte bancaire d'une valeur de 32 000 € et de 200 € de liquide pour la caisse.

Le montant des créances clients s'élève à 34 200 € et ses dettes fournisseurs à 52 400 €.

**1> Compléter le bilan de l'entreprise **Zen marée** au 31/12/2023.**

*Merci de répondre sur l'annexe 1 à rendre avec votre dossier.*

**2> Inscrire ici le montant du capital social pour équilibrer le bilan.**

.....

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 7 sur 8

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**Annexe 1**

**Bilan au 31/12/2023 Société **Zen marée****

<b>Actif</b>	Montants	<b>Passif</b>	Montants
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux propres</b>	
Immobilisations incorporelles		Capital social	
Immobilisations corporelles			
-			
-			
-			
Immobilisations financières			
<b>Actif circulant</b>		<b>Dettes</b>	
Stocks		Emprunt	
Créances clients		Dettes fournisseurs	
Banque		Autres dettes	
Caisse			
<b>Total Actif</b>		<b>Total Passif</b>	

<b>CAP MAREYAGE</b>	Code : 25-CAP-MAR-EP3-ME1	Session 2025	SUJET
Épreuve : EP3 Connaissance de l'entreprise	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 8 sur 8